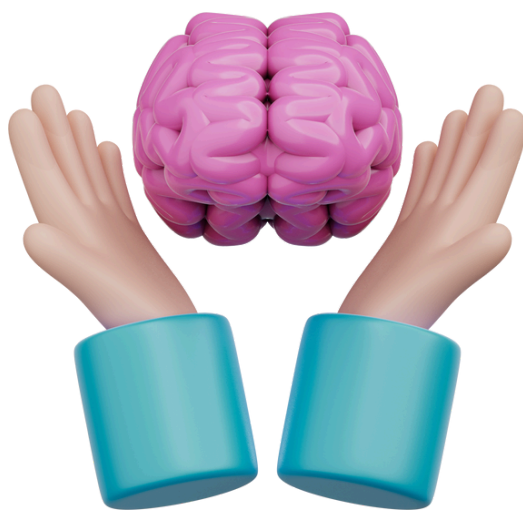




SANTÉ MENTALE
ET PSYCHOÉDUCATION

Programme RETABLIR-APST



**Pour développer une approche
psychoéducative et sensible au traumatisme en
Protection de l'Enfance, en Psychiatrie et dans
les ESSMS**

Une réponse intégrée aux parcours de vulnérabilités multiples

Les professionnels de la **Protection de l'Enfance**, des services de **psychiatrie** et des **établissements médico-sociaux (ESSMS)** accompagnent souvent les mêmes enfants, adolescents, jeunes adultes, ou familles confrontés à des **vulnérabilités multiples**. Ces personnes peuvent être marquées par des parcours de **ruptures, carences affectives, troubles du comportement, troubles psychiques ou neurodéveloppementaux**, ou encore par des situations de handicap associées à une histoire traumatique.

Pourtant, ces champs d'intervention restent encore trop souvent cloisonnés, avec des **langages, postures et logiques d'action différents**. Ces discontinuités fragilisent les parcours et rendent difficile une lecture intégrée des besoins.

Le programme **RETABLIR-APST** propose une réponse structurante pour développer un **langage commun**, des **repères partagés**, et une **culture d'accompagnement** articulée autour de la sécurité, de la compréhension du fonctionnement et du rétablissement.

Cette nécessité de décloisonner les réponses éducatives, médicales et médico-sociales rejoint les **préconisations des grandes instances nationales** : la **HAS (2024)**, la **CNAPE**, la **Défenseure des enfants** ou encore la **CIVISE**, appellent à structurer une réponse cohérente, intégrée et non stigmatisante aux vulnérabilités multiples, en s'appuyant sur des repères partagés entre professionnels.

Pourquoi RETABLIR-APST ?

- Parce que les troubles du comportement ou les replis ne sont pas toujours des pathologies, mais peuvent être **l'expression d'une blessure** (traumatisme, insécurité, attachement perturbé).
- Parce que les publics accompagnés dans les champs de la **Protection de l'Enfance**, de la **psychiatrie** et du **médico-social** présentent souvent des **besoins croisés**, liés à la **complexité des parcours** et à l'exposition cumulative aux ruptures.
- Parce que les professionnels ont besoin d'**outils communs**, de **postures cohérentes** et d'un **cadre d'analyse partagé** pour éviter les interprétations contradictoires et construire des environnements réparateurs.

Une approche née du terrain et d'un double ancrage professionnel

Infirmière psychiatrique de formation et diplômée du **CAFDES**, j'exerce depuis plus de 40 ans dans les champs croisés de la santé mentale et de la protection de l'enfance. Je suis actuellement **directrice d'un établissement que j'ai fondé**, dédié à l'accueil de jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, présentant des troubles du comportement et/ou de santé mentale.

Ce double ancrage – clinique et institutionnel – me permet de développer, au quotidien, une démarche mêlant **accompagnement, recherche-action, formation et construction d'outils** de terrain. Depuis plus de 15 ans, j'ai conçu et animé de nombreuses **actions de formation** à destination des professionnels de la protection de l'enfance, de la psychiatrie et du médico-social, via l'**Institut de Formation en Santé Mentale et Psychoéducation** que j'ai fondé.

L'approche APST s'est construite **avec les équipes, à partir des situations concrètes**, et avec la pleine **participation des personnes concernées** dans la construction des outils. Elle articule **compréhension clinique, posture éducative et outils psychoéducatifs**, au service d'un accompagnement plus juste, plus apaisé, plus structurant.

Une approche double et complémentaire

L'**APST** articule deux piliers :

1. La **psychoéducation réflexive** : pour aider les enfants, adolescents ou adultes à comprendre leur fonctionnement (humeur, impulsivité, anxiété, croyances, perception...), identifier leurs ressources et s'engager dans des stratégies concrètes d'auto-régulation.
2. L'**approche sensible au traumatisme (AST)** : pour décoder autrement les comportements, ajuster les postures professionnelles, construire des environnements prévisibles et sécurisants, et prévenir les re-traumatisations.

Pour qui ?

- Professionnels de la **Protection de l'Enfance** : éducateurs, assistants familiaux, cadres, psychologues...
- Professionnels de la **psychiatrie** et de la **santé mentale** : infirmiers, psychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, accompagnants...
- Professionnels du **médico-social** et des **ESSMS** (ITEP, IME, SESSAD, foyers de vie, établissements pour enfants ou adultes en situation de handicap), accompagnant des publics présentant des **vulnérabilités complexes** et des besoins spécifiques.

Cette approche s'adresse aussi aux **équipes pluridisciplinaires** souhaitant renforcer leur coopération intersectorielle.

Une approche pour tous les établissements, pas seulement les « situations complexes »

L'APST ne s'adresse pas uniquement aux situations dites « complexes ». Elle constitue une démarche universelle de soutien à la santé mentale, qui peut être déployée **dans tous les contextes d'accueil, de soin ou d'accompagnement**.

Elle est particulièrement adaptée aux **MECS**, aux **services de Psychiatrie**, aux **ESSMS** (IME, ITEP, SESSAD...), et à toute structure concernée par le développement, la régulation et l'accompagnement relationnel.

Loin de se limiter aux publics qui présentent de troubles sévères, l'approche vise à :

- favoriser un **environnement contenant et sécurisant pour tous** ;
- prévenir les escalades émotionnelles et les ruptures ;
- soutenir les professionnels dans leurs **postures relationnelles quotidiennes** ;
- **renforcer les facteurs de protection** (estime de soi, sentiment de compétence, lien social, régulation).

L'APST peut donc être utilisée en **prévention, en appui aux pratiques éducatives ou soignantes ordinaires**, et en **soutien à la qualité du lien professionnel**, quel que soit le profil de la personne accompagnée.

Une même approche, trois secteurs, un langage commun

L'APST permet de réduire les malentendus entre secteurs, d'éviter les ruptures de parcours, et de co-construire des **accompagnements réparateurs, ajustés et humanisants**.

Elle constitue un **socle professionnel commun** entre accompagnement éducatif, soin psychique et soutien social ou médico-éducatif.

Elle s'inscrit dans les recommandations de la **HAS (2024)** sur la santé mentale et la protection de l'enfance, celles de la **CNAPE** concernant les traumatismes complexes, ainsi que les alertes de la **Défenseure des enfants** et de la **CIVISE**. Toutes soulignent l'importance d'**environnements sensibles au trauma**, de **coopérations renforcées entre Protection de l'Enfance, psychiatrie et médico-social**, et d'**interventions ajustées au parcours et à l'histoire des personnes**, plutôt qu'aux seuls diagnostics.

S'engager dans RETABLIR-APST, c'est faire le choix d'un cadre structurant, accessible et mobilisable par tous, au service du rétablissement des personnes et de la cohérence des accompagnements.

Le programme RETABLIR-APST comprend cinq volets complémentaires :

- 1. La Certification Formateur Relais RETABLIR-APST**
- 2. Le Parcours RETABLIR - Formation des équipes** (4 jours, 8 modules)
- 3. La Formation des cadres accompagnant la démarche** (2 jours)
- 4. Le Kit d'outils APST** (supports concrets d'intervention)
- 5. Un suivi clinique et des webinaires d'ancrage**

Les 8 piliers du programme RETABLIR-APST

Chaque lettre du mot RETABLIR représente un axe structurant de l'approche, pensé pour guider les pratiques éducatives et cliniques :

- **R** – Reconnaître les blessures et les parcours traumatiques
- **É** – Évaluer les besoins de sécurité, d'attachement et de régulation
- **T** – Travailler sur les déclencheurs et les facteurs de retraumatisation
- **A** – Apporter des outils de régulation émotionnelle et de soutien relationnel
- **B** – Bâtir la réflexivité et la compréhension partagée
- **L** – Lier comportements et fonctionnements internes (émotions, cognitions, perceptions)
- **I** – Identifier et solliciter les partenaires et ressources pour des soins ciblés, accompagner vers le soin
- **R** – Renforcer les ressources, les capacités de résilience et soutenir le processus de rétablissement



RETABLIR

Formation de Formateur Relais RETABLIR-APST

Pourquoi former des formateurs relais dans les établissements et services ?

Disposer de formateurs relais internes, c'est offrir à l'établissement une **capacité de diffusion autonome et durable** de la posture APST. Ces professionnels deviennent des ressources stratégiques, capables d'animer des formations, de soutenir la réflexion collective et de maintenir une cohérence d'équipe autour des enjeux de repérage, compréhension des effets du traumatisme, de restauration d'un sentiment de sécurité, de régulation des comportements et d'apaisement de la souffrance des publics accompagnés.

Ils permettent également d'intégrer la formation dans la vie quotidienne de l'établissement, de la rendre accessible aux nouveaux arrivants, et d'en faire un levier d'ancrage culturel et institutionnel.

Pour les professionnels qui choisissent de s'engager dans cette formation, il s'agit d'une **reconnaissance de leur posture et de leur engagement**, mais aussi d'un véritable développement de compétences pédagogiques, cliniques et stratégiques. Être formateur relais, c'est agir pour une véritable amélioration des pratiques sur le terrain.

Objectifs de la formation

Former des professionnels expérimentés pour qu'ils deviennent formateurs relais accrédités, capables d'animer la formation RETABLIR dans leur établissement, soutenir les équipes et impulser une dynamique d'évolution des pratiques.

Public et prérequis

- Professionnels du secteur social, médico-social ou de la santé mentale
- 3 ans d'expérience minimum
- Appui explicite de la direction de leur établissement

Durée et format

- 8 jours en présentiel (56h)
- 24h de e-learning tutoré
- Évaluation finale + accréditation
- 4 jours de supervision/an + 1 jour de recyclage obligatoire



Déroulé pédagogique détaillé

Bloc 1 – Appropriation du programme RETABLIR (4 jours)

Les participants vivent la formation telle qu'ils auront à l'animer ensuite. Ils s'approprient les contenus des 8 modules, les outils associés et la posture attendue.

- Jour 1 : Modules 1 & 2 – Trauma, sécurité, attachement
- Jour 2 : Modules 3 & 4 – Déclencheurs et régulation émotionnelle
- Jour 3 : Modules 5 & 6 – Psychoéducation, réflexivité et lecture des comportements
- Jour 4 : Modules 7 & 8 – Soins ciblés, ressources et résilience

Bloc 2 – Parcours e-learning tutoré (24h)

- Parcours e-learning tutoré (24h) : approfondissements théoriques, vidéos, quiz, études de cas, témoignages vidéos

Bloc 3 – Compétences pédagogiques (2 jours)

- Introduction aux principes de la pédagogie active et participative
- Appropriation des supports pédagogiques APST
- Entraînement à la restitution des séquences du programme RETABLIR
- Travail sur la posture d'animation, la gestion des dynamiques de groupe et les résistances éventuelles

Bloc 4 – Consolidation et adaptation au terrain et différents contextes (2 jours)

- Restitution approfondie des connaissances acquises (modules, posture, repères clés)
- Clarification des notions sensibles ou complexes à transmettre
- Ajustement des contenus et des outils aux réalités des établissements
- Construction d'un plan de déploiement individuel ou collectif
- Préparation à l'accréditation : échanges sur les modalités d'évaluation, repérage des points de vigilance

Coût :

- 2 900€ TTC / participant

Une session interstructures de la formation de formateurs relais RETABLIR-APST se tiendra à Montpellier au 1er trimestre 2026.

Calendrier 2026 :

- Bloc 1 (présentiel) : 12, 13, 14 et 15 janvier
- Bloc 2 (e-learning tutoré) : du 15 janvier au 28 février
- Bloc 3 (présentiel) : 2 et 3 mars
- Bloc 4 (présentiel) : 4 et 5 mars
- Examen d'accréditation : entre le 16 et le 20 mars

Parcours RETABLIR : Formation des équipes (4 jours)

Le **Parcours RETABLIR – Formation des équipes** constitue le socle du changement de posture attendu. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de terrain et vise à diffuser une **culture commune** autour de la psychoéducation, de la **compréhension des effets du traumatisme, de l'apaisement de la souffrance, de la régulation des comportements** et de **l'appui au rétablissement**. C'est la première étape concrète du déploiement institutionnel de l'approche RETABLIR-APST.

Objectif

Outiller les équipes pour comprendre les impacts des traumatismes sur les comportements, sécuriser les accompagnements, adopter une posture psychoéducative ajustée et prévenir les tensions institutionnelles.

Public

Professionnels éducatifs, sociaux, soignants, psychologues, animateurs, intervenants de terrain

Déroulé pédagogique détaillé – 4 jours / 8 modules

Jour 1 : Comprendre les fondements du traumatisme et les besoins fondamentaux

◆ Module 1 – Reconnaître les blessures et parcours traumatiques

- Explorer les notions et mécanismes du trauma, traumatisme, simple et complexe, psychotraumatisme, profils et troubles de l'attachement, traumatisme développemental
- Identifier les indicateurs, signes visibles et invisibles du traumatisme
- Comprendre les impacts sur le développement, la relation, les comportements
- Intégrer dans les pratiques des outils et supports pour recueillir les informations et engager la personne concernée dans la compréhension de son fonctionnement

◆ Module 2 – Évaluer les besoins de sécurité, attachement, régulation

- Identifier les besoins affectés par le traumatisme (sécurité physique, psychique, relationnelle) et des pistes pour y répondre
- Identifier les actions à mettre en place pour créer un cadre sécurisé
- Savoir reconnaître les besoins exprimés derrière les comportements déroutants
- Mettre en place des réponses contenantantes en termes de sécurité, attachement, régulation

Jour 2 : Prévenir la retraumatisation et soutenir la régulation

◆ Module 3 – Travailler sur les déclencheurs et la retraumatisation

- Identifier les déclencheurs sensoriels, relationnels, institutionnels
- Identifier les impacts des micro-agressions et des contextes insécurisants
- Mettre en place des pratiques et postures de désamorçage et d'anticipation
- Élaborer des plans de prévention personnalisés

◆ Module 4 – Apporter des outils de régulation émotionnelle

- Comprendre la neurobiologie de la dérégulation émotionnelle
- Connaître et proposer des outils de stabilisation
- Travailler la posture de co-régulation du professionnel
- Intégrer des routines de régulation dans le quotidien

Jour 3 : Comprendre, décoder et accompagner les fonctionnements et comportements à travers une démarche réflexive et partagée

◆ Module 5 – Aider la personne à identifier son fonctionnement et à s'engager dans l'auto-régulation

- Utiliser les outils de la psychoéducation réflexive
- Aider la personne à identifier ses ressentis, déclencheurs et réactions
- L'aider à trouver des stratégies et outils de régulation
- Soutenir l'appropriation des outils d'auto-apaisement et d'auto-régulation

◆ Module 6 – Voir autrement les comportements problèmes

- Développer l'observation objective
- Derrière le comportement problème, explorer les possibles éléments en cause, incluant le fonctionnement de la personne et les éléments du contexte
- Poser des hypothèses sur la fonction du comportement
- Co-construire en équipe et avec la personne un plan d'intervention

Jour 4 : Engager vers les soins, mobilier les ressources et cheminer vers le rétablissement

◆ Module 7 – Accompagner vers des soins ciblés et adaptés

- Repérer le “bon moment” pour orienter vers les soins
- Préparer la personne à l’engagement dans une démarche de soins
- Utiliser les approches motivationnelles pour soutenir l’adhésion
- Connaître les techniques de soins ciblées, identifier les partenaires, construire un réseau

◆ Module 8 – Renforcer la résilience et soutenir le processus de rétablissement

- Identifier, valoriser et soutenir le développement des ressources personnelles et relationnelles
- Engager la personne dans le développement d’activités créatives et valorisantes
- Soutenir l’élaboration de repères personnels, la réappropriation de son histoire et l’ouverture à un avenir possible
- Favoriser une trajectoire positive malgré les blessures et soutenir le processus de rétablissement

Méthodes

- Apports théoriques, mises en situation, échanges, outils pratiques
- Animation assurée par les formateurs relais accrédités ou un formateur de l’organisme



Parcours RETABLIR : Formation des cadres accompagnant la démarche (2 jours)

L'implication des cadres est une condition essentielle pour garantir la **cohérence**, la **pérennité** et l'**impact** du programme RETABLIR-APST dans les établissements. Ils peuvent eux-mêmes être formés comme formateurs relais, c'est même très recommandé. Mais lorsqu'ils ne le sont pas, cette formation spécifique leur permet de comprendre les fondements de l'approche et d'acquérir les repères nécessaires pour soutenir les professionnels formés, organiser le déploiement dans leur structure, et accompagner l'évolution des pratiques dans le temps.

Objectif

Permettre aux cadres de comprendre et soutenir la mise en œuvre de l'approche RETABLIR-APST dans leur structure.

Public

Directeurs, chefs de service, coordinateurs, encadrants de proximité

Contenu détaillé

Jour 1 : Fondements et cadre de l'approche APST

- Enjeux des traumatismes dans les parcours des usagers
- Présentation de l'approche APST : origine, finalités, principes clés
- Posture professionnelle psychoéducative et sensible au traumatisme
- Présentation détaillée des 8 modules RETABLIR : logique, articulation, contenu
- Analyse des impacts attendus sur les pratiques et les dynamiques d'équipe

Jour 2 : Rôle des cadres dans le déploiement de la démarche

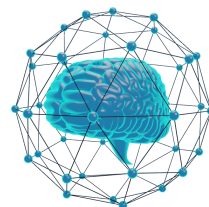
- Soutien aux formateurs relais : accompagnement, valorisation, cadre de régulation
- Intégration de la démarche APST dans le projet d'établissement
- Organisation institutionnelle : formation continue, journées réflexives, régulation d'équipe, supervisions
- Pilotage de la transformation : leviers, freins, indicateurs
- Élaboration d'un plan d'action local personnalisé

Méthodes

Études de cas, échanges de pratiques, plan d'action personnalisé

Prochaines dates : les 9 et 10 mars 2026 en distanciel

Coût : 640€



Kit d'outils APST (numérique ou physique)

L'intégration d'une approche sensible au traumatisme et psychoéducative nécessite des **supports concrets, accessibles et transférables**. Le kit APST a été conçu pour accompagner la mise en pratique des contenus abordés en formation, mais aussi pour soutenir le travail éducatif, relationnel et clinique au quotidien, en individuel comme en collectif.

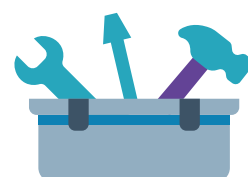
Il permet de **traduire les principes de l'approche en gestes professionnels concrets**, en renforçant la régulation émotionnelle, la communication bienveillante, la compréhension des comportements, et la capacité des personnes accompagnées à se représenter leur propre fonctionnement.

Il est utilisable par l'ensemble des professionnels formés, dans tous les contextes d'accompagnement, et constitue un levier essentiel d'ancrage de la démarche APST.

Outils concrets pour soutenir la régulation émotionnelle et les postures professionnelles

1. Jeu de cartes « Exercices d'ancrage et de régulation adaptés au traumatisme développemental »
2. Contes cliniques « Histoires de liens » (pour enfants/adolescents) en audios avec livrets pour une utilisation en psychoéducation
3. Jeu de cartes « Empathie et relation »
4. Quizz impulsivité + profils de réaction
5. Protocole STOP violence (ados et adultes)
6. Protocole STOP crise (enfants)
7. Trousse de secours en cas de détresse émotionnelle
8. Guide méthodologique "Observation, décodage et intervention autour d'un comportement-problème"
9. Cahier à destination des jeunes : "Travailler autour de mon comportement"
10. Trousse de secours en cas de détresse émotionnelle

Le kit est susceptible d'évoluer, faisant l'objet d'une amélioration continue. Il constitue un levier d'appropriation collective, un support durable et un outil de formation continue. Il est pensé pour favoriser l'appropriation de l'approche au quotidien, bien au-delà des temps formels de formation.



Suivi clinique et webinaires d'ancrage

L'appropriation durable de **l'approche APST** nécessite des espaces cliniques complémentaires à la formation initiale. Le Volet 5 propose une offre de suivi souple, à distance, pensée pour **soutenir les professionnels dans la durée, renforcer les repères partagés** et **encourager l'évolution** des postures éducatives, cliniques et institutionnelles. Il s'adresse aux équipes ayant suivi la formation, aux relais APST, et à tout établissement souhaitant consolider la dynamique engagée.

Objectifs

- Accompagner l'appropriation de l'approche APST dans la durée
- Soutenir les équipes face à des situations complexes rencontrées sur le terrain
- Consolider les repères, postures et outils dans le quotidien professionnel

Méthodes

Les dispositifs sont animés par la conceptrice de l'approche APST ou des intervenants experts. Ils visent un appui clinique accessible, structurant et ancré dans les réalités des professionnels de terrain.

Dispositifs proposés

- **Webinaires cliniques mensuels** à partir de situations proposées par les équipes

Chaque mois, une équipe peut adresser à l'avance une situation clinique complexe qu'elle rencontre. Le webinaire permet une lecture partagée de cette situation, à la lumière des repères APST. Ce format collectif, à destination de l'ensemble de l'équipe concernée, combine analyse, posture et pistes d'action, en lien avec les outils de l'approche.

- **Supervisions et régulations à distance**

Ces temps en visio permettent à une équipe ou un groupe de professionnels de relire une situation, d'interroger leurs postures et d'ajuster collectivement leurs réponses. Les interventions sont menées dans une logique de co-construction et d'outillage transférable.

- **Capsules pédagogiques audio ou vidéo**

Enregistrements courts (environ 15 minutes) diffusés régulièrement. Chaque capsule éclaire une notion-clé de l'approche APST (ex. : la co-régulation, la lecture fonctionnelle, la notion de sécurité relationnelle), une posture professionnelle, ou un repère pratique. Elles peuvent être utilisées en réunion d'équipe, lors de temps de régulation ou pour accompagner les relais dans l'animation.

Comment vous engager / ou engager votre établissement dans la démarche RETABLIR-APST?

Étape 1 – Former un ou plusieurs formateurs relais

- Inscrivez un ou plusieurs professionnels à la session interétablissements (Montpellier, janvier 2026).
- Il est recommandé de former plusieurs relais par établissement pour assurer le déploiement.
- Une fois accrédités, les formateurs :
 - Peuvent animer le parcours de formation des équipes et des temps de sensibilisation.
 - Accèdent à l'ensemble des supports pédagogiques : Guide du Formateur, Cahier du Participant, outils, affiches, supports audio/vidéos.
 - Rejoignent la communauté APST (supervisions, recyclage tous les 2 ans, suivi à distance).

Étape 2 – Former les cadres (si non formateurs relais)

- Formation en distanciel, en 2 jours.
- Objectifs :
 - Comprendre le cadre APST.
 - Accompagner la mise en œuvre dans la structure.
 - Recevoir des outils concrets de pilotage et d'évaluation.

Étape 3 – Choisir vos options complémentaires (à tout moment)

- Volet 4 : Kit d'outils APST (versions numériques ou physiques).
- Volet 5 : Supervisions cliniques, webinaires, capsules pédagogiques.

Alternative : intervention directe dans votre établissement

- *À partir de 8 formateurs à former, j'interviens en présentiel.*
- *Mon équipe ou moi-même pouvons également animer le parcours complet de formation des équipes, sur devis, si vous ne souhaitez pas former de relais internes.*

Accréditation & accessibilité

- Formations certifiées Qualiopi (éligibles OPCO).
- L'accréditation est délivrée pour 2 ans, renouvelable après entretien.
- Formations accessibles aux personnes en situation de handicap (adaptations possibles sur demande).

Le programme RETABLIR-APST s'adresse:

- à tous les établissements et services de Protection de l'Enfance
- aux Services ASE des Conseils Départementaux
- à tous les services de Psychiatrie et Santé Mentale
- aux services de Protection Judiciaire de la Jeunesse
- aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
- aux autres dispositifs associatifs, d'accompagnement, de santé ou d'insertion souhaitant adopter une approche psychoéducative et sensible au traumatisme

Contactez-nous pour :

- Vous inscrire ou inscrire un·e ou plusieurs professionnel·le·s
- Construire une proposition adaptée à votre établissement
- Ou recevoir un devis personnalisé

Nicole HACCART

Institut de Formation en Santé Mentale et Psychoéducation

✉ nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

☎ 06 81 78 54 57

🌐 www.sante-mentale-psychoeducation.com



SANTE MENTALE
ET PSYCHOÉDUCATION